



Retraite anticipée grace au travail avant 20 ans

Par **sekkal moltini patricia**, le **15/01/2018** à **16:20**

Bonjour,

je viens d'avoir en ligne la CARSAT de mon departement et la conseillere a attiree mon attention sur le fait que je pourrais beneficier d'une carriere longue

Qu'en est il?

je suis nee le 21 decembre 1961

j'ai commencé à travailler du 03/11/1980 au 03/04/1981

Puis juin 1981 jusqu'a maintenant

Ma question est de savoir si la periode travaillé jusqu'à mes 20 ans en decembre 1981 sera consideré comme carriere longue(1an et 1mois)pour pouvoir partir plus tot en retraite

Merci pour votre reponse

Par **P.M.**, le **15/01/2018** à **17:04**

Bonjour,

Ce sujet ne concerne pas le Droit du Travail, thème du forum sur lequel il est publié puisqu'il se rapporte au code de la Sécurité Sociale...

La conseillère de la CARSAT me paraît devoir être fiable pour délivrer des informations dossier en main...

Je pense que vous pourriez prendre rendez-vous à une permanence...

Par **sekkal moltini patricia**, le **16/01/2018** à **13:58**

En vous remerciant pour votre reponse